

**RÉSUMÉ EN FRANÇAIS DE LA SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL  
DU 28 JANVIER 2022 À 08.30 HEURES**

**01. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le conseil communal approuve avec toutes les voix l'ordre du jour.

**02. NOTIFICATION DE LA DÉCISION DE M. FRANK COLABIANCHI DE DÉMISSIONNER DU POSTE DE BOURGMESTRE**

Sous référence à l'article 61 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, M. Frank COLABIANCHI notifie au conseil communal sa décision de démissionner du poste de bourgmestre. En effet, la démission de ses fonctions de bourgmestre a été adressée au Grand-Duc en date du 21 janvier 2022 et ne devient effective qu'après avoir été acceptée par le Souverain.

**03. INFORMATION SUR LA DÉCISION DE M. PATRICK MICHELS DE DÉMISSIONNER DE SON MANDAT D'ÉCHEVIN**

Sous référence à l'article 45 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, M. Patrick MICHELS informe le conseil communal de sa démission des fonctions d'échevin. Sa démission a été adressée par écrit au bourgmestre en date du 21.01.2022 et en même temps à Madame la Ministre de l'Intérieur.

**04. DÉSIGNATION D'UN CANDIDAT POUR LE POSTE VACANT DE BOURGMESTRE**

Réunion à huis clos.

**05. DÉSIGNATION D'UN CANDIDAT POUR LE POSTE VACANT D'ÉCHEVIN**

Réunion à huis clos.

**06. INFORMATION DU PUBLIC : RÉSULTAT DES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAL RÉUNI À HUIS CLOS**

M. le bourgmestre Frank COLABIANCHI, en séance publique, informe le conseil communal, la presse et le public que

- Mme Monique SMIT-THIJS vient d'être proposée à la nomination par le Grand-Duc pour le poste de bourgmestre, en remplacement de M. Frank COLABIANCHI, démissionnaire
- MM. Frank DEMUYSER et Youri DE SMET, conseillers communaux, viennent d'être proposés à Madame la Ministre de l'Intérieur comme candidats à la fonction d'échevins de la commune de Bertrange, en remplacement de Mme Monique SMIT-THIJS et de M. Patrick MICHELS.